

- Or, la déclaration de la création d'un État palestinien, que nous n'acceptons pas, nous a fourni l'occasion d'établir une distinction entre la notion d'autodétermination et la création d'un État comme tel. Nous n'acceptons pas cet État, et nous n'acceptons pas non plus que les négociations débouchent inévitablement sur la création d'un État indépendant. La chose est possible, mais elle pourrait également aboutir à une sorte de confédération avec la Jordanie. Elle pourrait aussi aboutir à un résultat que nous n'avons pas envisagé. Nous n'avons donc pas cherché à définir de façon précise la notion d'autodétermination, ni en terme de territoire ni autrement. Nous avons simplement tenté de définir notre position par rapport au principe selon lequel le peuple palestinien a le droit de participer à la détermination de son avenir.
- Nous voyons d'un bon oeil la tenue d'une conférence internationale, mais nous ne voulons pas l'imposer aux intéressés.

AFRIQUE DU SUD

- J'ai modifié les orientations de notre politique en profondeur pour ce qui est des exportations et des importations ... Nous nous sommes efforcés de la circonscrire de façon beaucoup plus précise.
- Sommes-nous disposés à recourir à des sanctions de caractère exécutoire? La réponse est non, nous ne le sommes pas.
- De nombreux pays peuvent recourir à des sanctions; pourtant, peu de pays peuvent par ce moyen influencer sur la situation. Ce que nous avons tenté de faire, c'est d'en arriver à une sorte de masse critique en matière de sanctions. Nous avons connu un certain succès. Nous avons appliqué toutes les sanctions adoptées par le Commonwealth.
- Il y a deux démarches qui valent la peine d'être accomplies maintenant parce qu'elles sont pratiques et réalisables. Il faut, d'une part, tenter d'encourager les autres pays - le Japon et la communauté, et les autres - à en faire autant que nous. Il faut aussi, et c'est très important, voir au réaménagement de la dette ... Toutes les sanctions donnent certains résultats, mais la sanction financière est la plus efficace. Nous tentons d'encourager plus de pays dont les banques ont plus d'influence que la nôtre à limiter le réaménagement de la dette sur une base annuelle plutôt que pluri-annuelle. Je vous signale que nos banques, même si cette notion ne les enthousiasme aucunement, ont convenu de présenter la cause du Canada à ce sujet lors des rencontres internationales de banquiers.